

---

**Arrêté ministériel portant agrément de l'organisme Espace  
rencontre Hainaut, en tant que partenaire apportant de  
l'aide aux justiciables**

**A.M. 13-12-2017**

**M.B. 20-02-2018**

Par arrêté ministériel du 13 décembre 2017, l'organisme Espace Rencontre Hainaut sise avenue Maistriau, 68, à 7000 Mons est agréé en qualité de partenaire apportant de l'aide aux justiciables.

L'organisme Espace Rencontre Hainaut est agréé pour exercer la mission suivante :

- aide au lien pour l'arrondissement judiciaire du Hainaut.

La dérogation aux titres requis concernant madame Brigitte SAUVAGE est accordée.

L'agrément prend effet le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pour une durée de six ans.